



Date de dépôt : 24 septembre 2025

Réponse du Conseil d'Etat

à la question écrite de Léo Peterschmitt : Le département de la santé et des mobilités a-t-il envisagé une assemblée citoyenne sur la santé à Genève ?

En date du 20 juin 2025, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite ordinaire qui a la teneur suivante :

Le 24 juin prochain auront lieu, pour la deuxième année consécutive, les Etats généraux de la santé. A cette occasion, des invités et invitées sont amenées à s'exprimer. Pourtant, les patients et patientes n'y sont aucunement représentés, alors qu'ils et elles sont au centre de la thématique « Trajectoire de santé : de la prévention aux soins ». En laissant les citoyens et citoyennes de côté ainsi, il y a un risque de désalignement avec leurs intérêts, alors qu'ils et elles sont au centre de la politique de la santé.

En parallèle, d'autres formes de réflexion collectives existent et ont montré leur efficacité et l'atteinte de consensus large.

La santé est aussi une thématique au centre des préoccupations des Genevois et Genevoises.

Je pose donc les questions suivantes :

- D'organiser une assemblée citoyenne sur la question de la santé a-t-il été envisagé ?*
- Si oui, quelles ont été les raisons du renoncement à ce système de réflexion au profit des Etats généraux de la santé ?*
- Comment le Conseil d'Etat compte-t-il intégrer les patients et les patientes dans la construction des politiques de santé à l'avenir ?*

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Les Etats généraux de la santé (EGS), qui se sont tenus à Genève le 24 juin dernier à l'initiative du département de la santé et des mobilités (DSM), ont réuni l'ensemble des acteurs de la santé – publics et privés –, des associations, des professionnels ou des institutions de soins du canton de Genève, du canton de Vaud et de France voisine. En plus du DSM, le comité d'organisation était composé des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), de l'Association genevoise des cliniques privées (Genève-cliniques), de l'Association des médecins du canton de Genève (AMGe) et de l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD), qui a accueilli l'événement sur son site de Lancy Pont-Rouge.

L'édition 2025 des Etats généraux de la santé a réuni plus de 180 participants sur le thème « Trajectoire de santé : de la prévention aux soins ». Associées aux réflexions, les associations de patients ont été invitées à participer et ont répondu présentes.

Le Conseil d'Etat a ainsi réaffirmé sa volonté de défendre une politique publique de la santé incluant l'ensemble des acteurs, qu'il s'agisse des professionnels ou des patients, au travers des différentes associations qui défendent leurs intérêts et alertent sur les nécessités d'actions en matière de prévention et de soins.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :

Michèle RIGHETTI-EL ZAYADI

Le président :

Thierry APOTHÉLOZ